Royaume du Maroc Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire

la Ministre



المملكة المغربية وزارة السياحة والصناعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي و التضامني الوزيرة

Communiqué de presse

Le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire

Lancement d'un plan d'urgence d'un montant de 2 Milliards de Dirhams pour le soutien du secteur touristique

Le Gouvernement a approuvé un important plan d'urgence d'un montant de 2 Milliards de Dirhams en faveur du secteur du tourisme, secteur fondamental pour l'économie du Royaume et que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, Entoure de Sa Haute Attention et Suivi.

Cette importante décision fait suite à la réunion du vendredi 14 janvier, présidée par M. Aziz Akhannouch, Chef du Gouvernement, pendant laquelle Mme Fatim-Zahra Ammor, Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire a présenté le plan d'urgence du secteur, en présence de Mme Nadia Fettah, Ministre de l'Économie et des Finances, et M. Fouzi Lekjaa, Ministre délégué au Budget.

Après plus de 22 mois de crise sanitaire, cette nouvelle série de mesures de soutien est un signal fort au secteur du tourisme, qui permettra la sauvegarde d'entreprises, évitera la destruction massive des emplois, et préparera la relance du secteur.

Cinq mesures phares ont ainsi été adoptées notamment:

- Le prolongement du versement de l'indemnité forfaitaire de 2000DH durant le premier trimestre 2022, pour l'ensemble des employés du secteur du tourisme, les transporteurs touristiques et les restaurants classés.
- Le report des charges dues à la CNSS pendant 6 mois pour ces mêmes employés.
- L'établissement d'un moratoire relatif aux échéances bancaires sur une durée pouvant aller jusqu'à 1 an, pour les hôteliers et les transporteurs touristiques. Les intérêts intercalaires seront pris en charge par l'État pour une période équivalente aux mois de non activité en 2021, ainsi que le premier trimestre 2022.
- La prise en charge par l'État de la taxe professionnelle due par les hôteliers en 2020 et en 2021.
- L'octroi d'une subvention de l'État au secteur de l'hôtellerie, pour un montant global de 1Mrd Dh. L'objectif de cette aide est de soutenir l'effort d'investissement (entretien, rénovation, formation...) des hôtels souhaitant se préparer à un redémarrage rapide de l'activité dès la réouverture des frontières.





Royaume du Maroc Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire

المملكة المغربية وزارة السياحة والصناعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي و التضامني الوزيرة

la Ministre

Ces mesures sont le fruit de plusieurs réunions préalables tenues entre la Ministre de tutelle Fatim-Zahra Ammor et la Confédération Nationale du Tourisme (CNT), ainsi que de concertations entre le Ministère de l'Économie et des Finances et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM).

Il est à rappeler que le tourisme, secteur clé pour l'économie marocaine, a été profondément impacté par la crise sanitaire et tout ce qu'elle a impliqué comme conséquences négatives sur ce secteur à travers le monde.



